

A l'attention du Président,
du bureau et du CA de l'APF
Association des Paralysés de France

Toulouse, le 6 octobre 2015

Copie au CAPFD 31

Objet : Réponses à courrier par mail du 1^{er} octobre

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du bureau et du CA de l'APF,

J'ai bien reçu par mail le courrier en date du 1^{er} octobre du Président pour le CA de l'APF. Et Sonia LAVENIR a bien reçu par mail le 5 octobre la réponse négative du Président à sa demande d'entretien téléphonique en tant que Représentante Départementale Suppléante.

Comme je vous l'ai indiqué dans mes courriers des 28 et 29 septembre, la proposition du 9 octobre dépendait de la disponibilité de Sonia LAVENIR. Mais surtout, je vous ai longuement expliqué dans mon courrier du 28 mes réticences à me déplacer à Paris au vu des difficultés engendrées et des conséquences préjudiciables que cela peut avoir sur ma santé.

D'une manière générale, les membres du CAPFD 31 ne souhaitent pas monter à Paris du fait de toutes les contraintes logistiques et de la fatigue engendrée.

Néanmoins, comme je l'ai dit précédemment, je reste et nous restons toujours d'accord pour échanger de vive voix avec les membres du bureau et du CA de l'APF.

C'est pourquoi, **afin de permettre le dialogue que nous souhaitons tous, je vous renouvelle au nom du CAPFD 31 notre proposition d'une vraie visioconférence à partir de salles de centres d'affaire à Toulouse et Paris.** Cela reste la meilleure solution : gain de temps, budget bien moindre que les frais de déplacements pour plusieurs personnes, pas de fatigue.

Nous sommes d'accord pour échanger en visioconférence soit le lundi 12 octobre mais à 14h30, ou le lundi 19 octobre à 14h.

Sinon si vous le souhaitez, nous serons très heureux de vous accueillir à Toulouse, si vous préférez.

Merci d'avance de nous confirmer vos préférences.

Merci par ailleurs de nous préciser l'ordre du jour de cette réunion.

Dans l'attente, Mesdames, Messieurs, recevez mes salutations respectueuses.

Odile MAURIN

Conseil APF de Département Haute Garonne

